

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**Marché de travaux - Seuil > 90 000 € HT**

**Section 1 : Identification de l'acheteur**

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement d'acheteurs (\*) :  Oui  Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

**Section 2 : Communication**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com) ou - [0 892 23 21 20](tel:0892232120)

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2025-007\_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :  Oui  Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (\*) :  Oui  Non

Nom du contact (\*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact [ajmp@ml.arnouville95.org](mailto:ajmp@ml.arnouville95.org)

N° téléphone du contact : 01.30.11.16.15 / 32

**Section 3 : Procédure**

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Procédure adaptée fermée

Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- Accord-cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

- Procédure de passation : En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

**Date et heure limites de réception des plis : le 26 mai 2025 à 12h00**

Présentation des offres par catalogue électronique (\*) :  Exigée  Autorisée  Interdite

Réduction du nombre de candidats (\*) :  Oui  Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Possibilité d'attribution sans négociation  Oui  Non

**Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.**

L'acheteur exige la présentation de [variantes](#) (\*) :  Oui  Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

- Subséquent
- A bons de commande

La consultation comporte des tranches :  OUI  NON

Ce dossier comporte des options :  OUI  NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

- Réalisation de prestations similaires :

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Ce dossier comporte des variantes :  OUI  NON

Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles :  OUI (lot n°1 et lot n°3)  NON

Lot 1 : Installation de chantier – démolition – gros œuvre – isolation et façade - couverture et étanchéité – plâtrerie – menuiseries intérieures et extérieures - revêtement de sol – faux plafond – clôture extérieure

Le marché comporte, deux prestations supplémentaires éventuelles obligatoires, définies au CCTP :

- PSE 1 isolation et enduit sur bâtiment réfectoire
- PSE 2 reprise d'enduit et peinture sur bâtiment réfectoire

Lot 3 : Plomberie - CVC

Le marché comporte, deux prestations supplémentaires éventuelles obligatoires, définies au CCTP :

- PSE1 : batterie chaude électrique CTA réfectoire
- PSE2 : PAC + ballon pour ECS Office ainsi que Batterie CTA réfectoire

Le candidat aura donc l'obligation de remettre une offre pour chacune de ces PSE. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de commander, ou non, l'une ou l'autre de ces PSE lors de la signature du marché.

Il est rappelé que le choix de retenir une PSE ne dépend pas de l'application des critères d'attribution, mais de la volonté du maître d'ouvrage.

Toutefois, si l'une ou l'autre de ces PSE était retenue, l'attribution du marché se ferait au regard de l'analyse globale des offres de la façon suivante :

- Offre de base
- Offre de base + PSE1 ou Offre de base + PSE 2

**Pour les autres lots, le marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle.**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes :  OUI  NON

[Critères d'attribution](#) (obligatoire si SAD – Système d'Acquisition Dynamique) :

Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :

Critères	Pondération
<b>Prix</b> , apprécié au regard du prix global et forfaitaire TTC indiqué à l'article 5.1 de l'acte d'engagement <i>Si l'une ou l'autre des PSE était retenue, le prix analysé correspondrait à la somme du prix global et forfaitaire susmentionné et de la PSE retenue</i>	<b>40 %</b>
<b>Valeur technique</b> appréciée au regard des éléments présentées par le candidat dans le cadre de réponse valant mémoire technique, et sur la base des sous-critères suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Organisation et déroulé du chantier (préparation et organisation du chantier, plan d'installation de chantier, interfaces avec les autres corps d'état, modalités de réception et de mise en œuvre des garanties...)</i> ;</li><li>• <i>Qualité et pertinence du planning d'exécution proposé par le candidat ;</i></li><li>• <i>Qualité des matériaux proposés par le candidat au vu des fiches techniques produites ;</i></li><li>• <i>Moyens humains dédiés à l'exécution du marché (intervenants, avec leurs CV, organigramme de l'équipe, expériences...), en adéquation avec le planning prévisionnel ;</i></li><li>• <i>Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché, en adéquation avec le planning prévisionnel</i></li></ul>	<b>50 %</b>  <i>15 %</i>  <i>15%</i>  <i>10 %</i>  <i>5%</i>  <i>5%</i>

<b>Critère environnemental</b> , apprécié au regard des éléments présentés par le candidat dans son cadre de réponse valant mémoire technique, et notamment concernant <i>la politique générale du candidat en matière de développement durable, au-delà des obligations strictement réglementaires, la gestion/ valorisation des déchets issus des travaux objets du marché et les mesures prises pour les limiter les nuisances et la consommation des ressources durant le chantier</i>	<b>10 %</b>
--	-------------

#### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : **Réhabilitation de l'école Jean Monnet à Arnouville / Phase 2**

Code CPV Principal :

45000000-7 - Travaux de construction.

Type de marché (\*) :  Travaux  Fournitures  Services

#### **Description succincte du marché :**

Le marché comprend le réaménagement des locaux du réfectoire, l'agrandissement de celui-ci, l'ajout d'une extension pour l'école et la réalisation de la cour.

Lieu principal d'exécution du marché : Ecole Jean Monnet - 41 rue Marcel Delavault – 95400 Arnouville

Durée du marché (en mois) :

Le marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement.

Néanmoins, la réalisation des prestations devra se conformer **aux délais d'exécution, fixés à 18 mois**, période de préparation des travaux comprise. **Aucun dépassement ne sera accepté.**

Les travaux débuteront à la date prévue dans l'ordre de service prescrivant au titulaire de commencer les travaux.

*Date prévisionnelle du début des travaux* : **juin 2025**

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) :  Oui  Non

Type de marché réservé :

Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ou structure équivalente

Sans objet

#### **Section 5 : Lots**

Marché alloti (\*) :  Oui  Non

Description des lots :

<b>Lot 1 – Installation de chantier – démolition – gros œuvre – isolation et façade - couverture et étanchéité – plâtrerie – menuiseries intérieures et extérieures - revêtement de sol – faux plafond – clôture extérieure</b>	
45223220-4	Travaux de gros œuvre
45621210-9	Travaux de couverture
45421000-4	Travaux de menuiseries
45320000-6	Travaux d'isolation
45432100-5	Travaux de pose de revêtements de sol
45342000-6	Pose de clôtures
<b>Lot 2 – Electricité CFO-CFA - SSI</b>	
45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques
45312100-8	Travaux d'installation de systèmes avertisseurs d'incendie
<b>Lot 3 – Plomberie - CVC</b>	
45330000-9	Travaux de plomberie
45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
<b>Lot 4 - VRD</b>	
45112000-5	Travaux de fouille et de terrassement
<b>Lot 5 – Equipements de cuisine</b>	
39315000-3	Equipement de restaurant

Conditions de la consultation :

Sans objet.

**Section 6 : Informations complémentaires**

Visite obligatoire (\*) :  Oui  Non

Détails sur la visite (si oui) :

Dates fixées au **07/05/2025 ou 14/05/2025 à 11h00 sur site**, le rendez-vous devra être pris **obligatoirement** auprès du secrétariat du service technique par mail : [techniques@arnouville95.org](mailto:techniques@arnouville95.org).

Les modalités et conditions de la visite de site sont définies à l'article 2.7 du RC.

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière offre reçue, dans les conditions mentionnées dans le règlement de consultation, sous la forme « dématérialisée » sera examinée.

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01.30.17.34.00 - Télécopieur : 01.30.17.34.59 - courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr)

« *Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>)* ».

**Date d'envoi du présent avis : le 29 avril 2025**

(\*) *Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.*